

ASSOCIATION LES AMIS DE SAINTE MARIE
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 12 AOUT 2023

L'assemblée générale de l'association s'est réunie le samedi 12 août à 17 h 30 dans la salle du Val St Martin.

94 personnes ont signé la feuille de présence (dont 82 en leur nom personnel et 12 en leur nom personnel et en qualité de mandataire) mais ce ne sont pas moins de 150 personnes qui garnissaient les gradins.

Jean Marc HAINIGUE, président, a remercié toutes les personnes présentes, et notamment les représentants des associations d'habitants voisines, Anne-Sophie pour le Portmain, Pierre DESMASURE pour le Porteau, Dominique REGNAULT pour la Noëveillard, Didier BRESSON pour Gourmalon, Patrick ROUAULT pour la Joselière et Henri JOUSSELIN pour Préfailles.

L'association, après retrait des adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation pendant 3 ans, compte aujourd'hui 244 familles adhérentes, 20 nouveaux couples, d'André à Yvonne, sans oublier les autres, Franck, Marie-Bénédicte, Rachel et 15 autres nouveaux amis qui nous ont rejoint. Bienvenue dans cette aventure sanmaritaine

Aventure de co-construction de l'avenir de nos quartiers au nord et au sud de la route bleue, cette départementale qui distinguerait le bleu marine et le vert du bocage.

Le Conseil d'Administration et le bureau sont inchangés depuis 2022. Vous en avez la composition sur le site asm44.org, ainsi que de nombreuses autres informations.

Le bulletin mensuel de liaison « L'ECHO DES CRIQUES » se veut le lien numérique à jour de l'actualité locale et des événements marquant notre ville. Près de 8900 visites à ce jour, 1200 de plus que l'an dernier. Ce sont 270 consultations par mois x 12 parutions = 3200/an. Le site et le journal reçoivent environ 4.400 visites par an.

Un grand merci à Bertrand « rédacteur en chef » de L'ECHO DES CRIQUES »

Adoption du compte rendu de l'assemblée générale 2022

Ce rapport vous a été transmis par l'ECHO DES CRIQUES. L'approbation mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

Rapport d'activités

Un bourg rénové : *Les travaux de ravalement et de remise en état extérieur de l'église. Un travail de qualité exceptionnelle de l'architecte et des artisans sur l'édifice, prenant le temps d'expliquer les contraintes suivies, le respect de la pierre, de la couverture, des vitraux. Un défi sur notre demande : une fin des travaux permettant le retour de la fête de Noël 2022 dans l'église. Défi tenu par tous.*

Après la rénovation de ce bâti religieux qui avait été créé initialement par les contributions des familles samaritaines (imaginons cela aujourd'hui), la restructuration de la rue des Sablons, de la Corniche du Porteau et de la rue Adrien Thierry a été réalisée. Elle démontre les enjeux des circulations croisées, piétons, cyclistes, à côté des voitures en sens unique. Quelques semaines après son inauguration, chacun trouve sa juste place. Cette belle réalisation met en valeur le patrimoine littoral.

Partenariat association-mairie

Qualité de vie : nuisances sonores motos et quelques véhicules sur longs axes droits (Bougrenets et Terre aux Moines entre autres) en fin de semaine et début de soirée.

Plages : inciter à l'absence de nuisances après 23 heures.

Carrefour avenue de la Noëveillard, sortie du port : changement en fin d'année avec suppression du muret à gauche afin d'avoir une meilleure visibilité rendant inutile la création d'un giratoire.

Port de la Noëveillard : enquête publique du 25/09 au 13/11/2023, synthèse en janvier 2024 et début des travaux en septembre 2026. Coût : 18 M d'euros pour le département, hors vieux port et port de Gourmalon.

Piétons, deux roues, meilleure entente mais vigilance sur « électriques rapides » Encore beaucoup d'efforts à faire pour certains.

Eaux de ruissellement : veille avec le Porteau sur les inondations maîtrisées, visites sur place avec le maire pour trouver une solution efficace et satisfaisante pour tous.

Révision en profondeur du PLU

Un document de 1.000 pages avec documents du projet d'aménagement durable, de développement et de programmation

Effets : document inadapté à un public non averti, anticipation du futur SPR déjà quasiment défini sans consultation et dont la mise en application n'est prévue qu'en 2025, culpabilisation inutile des propriétaires et lourdeur des futures demandes avec examen des services de l'Etat.

Nous sommes intervenus pour obtenir une réunion publique thématique dans un esprit constructif.

Résumé de la réponse de la Mairie : sécuriser le cadre de vie

Nous avons rencontré le Maire et l'adjoint à l'urbanisme le 17 janvier 2023 pour faire part de notre réflexion sur ce projet de PLU

Le PLU a été adopté le 6 avril 2023.

Espace naturel sensible Portmain – Port aux Goths

Cet espace compris entre la CD 751 et la mer, du Portmain à Port aux Goths à Préfailles représente environ 200 hectares dans lesquels le département bénéficie d'un droit de préemption délégué au Conservatoire du Littoral qui préempte systématiquement tout terrain ou bâtiment mis en vente. Un comité de gestion a été mis en place, comprenant outre les instances administratives les associations de quartier dont la nôtre. Deux réunions sont programmées chaque année.

Nous nous sommes notamment opposés à l'abattage d'arbres vivants que nous considérons comme intégrés au site depuis le début du XX^e siècle..

Projets 2023 – 2024

Poursuite des relations de concertation : une réflexion sur des questions structurantes et l'aménagement du centre bourg ;

Mobilité douce avec les hameaux ;

Veille sur la qualité de vie : prévention et lutte contre les nuisances sonores ;

Visite de l'écocentre de nos déchets de Chaumes en Retz en mars 2024 ;

Galette des rois le 6 janvier 2024 et soirée conviviale en juillet 2024 .

Interventions auprès des écoles

Nous avons davantage de relations avec le directeur de l'école auprès de laquelle nous sommes intervenus sur la sécurité routière et sur la nuit de la lecture avec pour thème la peur ; sommes prêts à intervenir auprès de l'école privée selon demande. Expériences à renouveler.

Sécurité des plus fragiles sur la voie – PMR – piétons – 2 roues

Nous continuerons nos réflexions sur ces sujets d'importance pour le bien-être et le bien vivre de chacun.

Dons SNSM – écoles

Depuis quelques années l'association fait un don de 200 € à la SNSM et des accompagnements aux écoles. Si le montant du don SNSM est défini, ce n'est pas le cas de ceux faits aux écoles qui consistent davantage dans des accompagnements non comptabilisés, mais il peut y avoir des nécessités qui restent à décider par le conseil d'administration.

Rapport financier

Présenté par **Claude LETERRIER** trésorier de l'association et également référent sécurité auprès de la gendarmerie.

COMPTE D'EXPLOITATION

POSTE ANALYTIQUE	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
ASS. Assurances	156,26		
COT. Cotisations		2938,00	
DON. Dons à l'asso		80,00	
DON SNSM	200,00		
Intérêts livret A		130,29	
PTT affranchissement	62,72		
REC. Réceptions	1562,55		
REC remb. Théâtre	10,00		
SEC. Secrétariat	883,15		
RESULTAT D'EXPLOITATION	2874,68	3148,29	273,61
ACH. ACHAT THALASSO	3150,00	3210,00	60,00
EXPLOITATION ACTIVITES	6024,64	6358,29	333,61

TRESORERIE

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>SOLDE</u>
<i>Crédit Agricole</i>	1682,24	2124,56	+442,32
<i>Livret A</i>	<u>9477,07</u>	<u>9607,36</u>	<u>+130,29</u>
<i>Solde</i>	11159,31	11731,92	+572,61
<i>A déduire</i>			
<i>Cotisations 2023</i>	x	- 39,00	
<i>SNSM (non débité)</i>	x	- 200,00	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	11159,31	11492,92	+331,61
<i>Solde thalasso</i>	585,00	525,00	-60,00
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
SITUATION			
AU 31/12/2022	<u>11744,31</u>	<u>12017,92</u>	<u>+273,61</u>

Approbation du rapport moral et d'activités

Approbation du rapport de trésorerie

L'assemblée approuve à l'unanimité ces deux rapports.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Deux membres sont à renouveler : Alain BELVEZE et Jean François GAUTIER

Ces deux personnes se représentent

Par ailleurs Joseph BLINEAU, demeurant à Sainte Marie, impasse Camaret a demandé à faire partie du CA

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, 94 bulletins ont été déposés dans l'urne, les candidats ont obtenu :

- Joseph BLINEAU 91 voix*
- Jean-François GAUTIER 93 voix*
- Alain BELVEZE 94 voix*

Tous les candidats sont donc élus.

La partie statutaire de l'assemblée étant terminée il est passé aux échanges avec la municipalité représentée par Christiane van Goethem, Brigitte Diericx et Edgard Barbe.

Echanges avec la municipalité

Corniche du Porteau – chemin côtier - rue Adrien Thierry

La corniche a été aménagée et même si les travaux ont été longs, ils sont arrivés à terme et sont globalement satisfaisants. Reste le problème de la suppression de nombreuses places de stationnement à résoudre.

Comme promis, le bas de la rue Adrien Thierry a été aménagé de telle sorte que la circulation se trouve nécessairement ralentie.

Le chemin côtier doit encore subir des aménagements pour le rendre plus praticable notamment pour les PMR. Des toilettes ont été aménagées au-dessus de la plage des Sablons.

Revitalisation du centre bourg

Autant les rénovations de l'église et de la mairie ont été effectuées, remarquablement pour l'église, rien n'a été fait sur l'arrière et le centre.

L'association propose que soit créé un petit groupe de réflexion pour savoir ce que l'on peut ou que l'on ne peut pas faire : recul du marché, aménagement du terrain acquis par la Mairie, aménagement du « petit 4 heures » ...

PMR - Poubelles

Nous sommes très attachés à la circulation en sécurité des personnes à mobilité réduite. L'accès à la plage des Sablons est dangereux pour les PMR

Demande d'une personne pour mise de poubelles sur les plages. Réponse de la municipalité : pas de poubelles sur les plages, problèmes de pollution en cas de renversement, difficulté pour les récupérer. C'est une éducation à faire pour que chacun reparte avec ses débris moins lourds que sa charge initiale.

Demande à faire à la municipalité de rajout de poubelles entre Montbeau et le Porteau.

Nécessité de réfection du chemin côtier entre Montbeau et les Sablons. Réponse de la municipalité, l'ensemble du chemin sera revu sur cette partie.

Demande d'installation d'un parking à vélos en haut de la descente à la plage Montbeau. Sera vu en 2024 avec l'ensemble des aménagements de stationnement des vélos.

Sécurité

Il y a sur le secteur des référents sécurité auprès de la gendarmerie, et au sein de notre association ce rôle est tenu par Claude LETERRIER.

La gendarmerie les informe régulièrement des dangers qui peuvent se présenter sur des cambriolages, escroqueries, démarchages douteux etc...informations qui vous sont retransmises. A l'inverse, le référent sécurité informe la gendarmerie des faits qui ont pu lui être signalés.

Si vous êtes témoins d'événements vous paraissant douteux, informez en le référent sécurité, mais ne prenez pas de risques en prenant des photos ou en vous en mêlant, cela a mal tourné à Pornic où une personne a été tuée pour avoir pris des photos sur un acte de malveillance.

Stationnement des camping-cars sur le parking de la plage du Porteau. Ce parking est envahi par les camping-cars qui vont jusqu'à occuper 3 places de stationnement. De même, sur le boulevard de l'océan.

La question a été posée à la municipalité sur le stationnement de ces véhicules. Réponse : la législation ne permet pas d'interdire le stationnement de ces véhicules qui sont considérés comme des véhicules ordinaires...

Une commission sera créée au sein du Conseil d'Administration pour étudier cette question et rechercher des solutions à proposer en mairie.

Site patrimonial remarquable SPR

Nous avons pu constater l'intégration dans le PLU des règles du futur Spr alors qu'il doit faire l'objet d'une enquête publique qui était anticipée.

L'inflation législative limitera de plus en plus notre liberté et notre responsabilité.

La mairie nous précise qu'à défaut d'intégration dans le PLU de texte contraignants et explicites se sont d'autres systèmes qui nous imposeront des normes encore plus contraignantes alors que le PLU nous paraît déjà très contraignant.

L'association considère que ceux qui nous ont précédés et nous-même avons été capables de construire des maisons et souvent de belles maisons, de planter des arbres, alors qu'il n'y avait aucun arbre à PORNIC, et su préserver et entretenir ce patrimoine.

Nous sommes des propriétaires responsables et entendons être considérés comme tels.

Le SPR fait pour contrer quelques projets immobiliers va créer de nouvelles contraintes aux propriétaires et des coûts supplémentaires lors des travaux de réfection, amélioration ou agrandissement de leur propriété, si celle-ci est autorisée.

Réponse de M. BARBE, adjoint à l'urbanisme :

Nous sommes vous et moi d'accord sur la nécessité de protéger le littoral

La commune n'a pas adhéré à un arrêté retrait de côtes par lequel l'Etat a essayé de transférer aux collectivités locales l'enveloppe financière relative à la destruction de maisons liée à la montée des eaux. Chez nous, 240 maisons pourraient être concernées. Elle n'y a pas adhéré parce que la gestion du retrait de côte est parfaitement gérée par l'agglomération avec les difficultés que cela peut représenter.

Notre commune subit une forte tension au niveau de l'immobilier et de l'augmentation de la population. Le SPR vient en plus du PLU avec pour objectif de préserver la qualité de vie. Il concerne environ 1500 logements dont environ 150 sur Ste Marie déjà protégées par le PLU.

Une enquête publique a été réalisée au printemps dernier, environ 150 dossiers ont été retirés à la mairie, une vingtaine de questions ont été posées et ont reçu une réponse. Au mois de septembre, un arrêté ministériel entérinera le SPR, une commission sera nommée pour en établir le règlement. Elle comprendra le préfet, la DRAC, les architectes des bâtiments de France, la région, les collectivités environnementales et quelques élus. Les associations de quartier n'en feront pas partie mais seront tenues informées.

Nous allons suivre la question de près, mais il semble bien que nous n'ayons plus notre mot à dire.

INTERVENTION DE LA GENDARMERIE

Nous avons invité le commandant de la gendarmerie, le chef d'escadron Etienne NAUD et son adjoint le capitaine Julien BULTEL pour nous présenter la situation sur notre territoire.

La compagnie de gendarmerie de PORNIC comprend 113 militaires ce qui est insuffisant, notamment avec le développement de CHAUMES EN RETZ

L'été 2023 a été assez satisfaisant peut-être à cause du temps moyen, il y a eu moins d'atteintes à la personne, moins de troubles de voisinage, notamment sur Ste Marie.

Le secteur reste tendu du fait d'une métropolisation du littoral due à l'augmentation du nombre d'habitants à l'année donc une augmentation de l'urbanisation.

Montée de l'insécurité sur 10 ans, renforcée après la période de COVID

55 faits à Pornic de violence gratuite depuis le 1^{er} janvier, délinquants locaux souvent jeunes, gens du voyage (1200 recensé en stationnement au 1^{er} août à PORNIC) générant des problèmes de respect du droit de propriété et de sécurité.

Proximité de NANTES entraînant l'arrivée de délinquants urbains par car ou train, vols de véhicules, cambriolages, alcoolisation sur les plages générant de l'agressivité et des atteintes à la personne.

Politique offensive et préventive auprès notamment des établissements recevant du public sur les horaires de fermeture, niveau acoustique, concerts extérieurs.

Pas de débordement comme l'année dernière.

Présence le plus possible avec la chance d'avoir 64 gendarmes en renfort, gendarmes mobiles ou prêtés par des unités extérieures.

Au niveau investigation, rapidité sur les enquêtes, grâce notamment aux caméras de surveillance vidéo.

Attaché aux relations de voisinage. Ne pas hésiter à alerter la gendarmerie du moindre événement paraissant suspect en recueillant un maximum d'information sans pour autant se mettre en danger.

Attaché au contact direct entre la gendarmerie et la population.

Questions :

Quid de la réglementation de circulation des Giro roues ? C'est la même que pour les véhicules motorisés : pas de circulation sur les trottoirs, respect des limitations de vitesse.

L'extinction de l'éclairage public à 23 heures entraîne-t-il une augmentation de la délinquance ? Pas d'étude sérieuse sur la question ; le choix de minuit est choisi depuis juillet.

La question est vue de très près par la municipalité.

Le président remercie tous les participants et les intervenants et invite tout le monde au buffet clôturant traditionnellement notre assemblée.